

# Seniors en vacances

## LES ISSAMBRES

- Var -

Séjour 8 jours/7 nuits



**OU** du 23 au 30 septembre 2023  
du 30 septembre au 7 octobre 2023



**525 €/PERSONNE**  
TOUT COMPRIS  
AVEC AIDE ANCV

**717 €/PERSONNE**  
TOUT COMPRIS  
SANS AIDE ANCV

Chambre  
individuelle  
supplément  
90 €

# Programme Seniors en Vacances

## SAMEDI - JOUR 1 : VOYAGE ALLER

**Regroupement** des cars à Baccarat

**Petit-déjeuner** à Luxeuil

**Déjeuner** à Vienne

**Arrivée** du groupe en fin d'après-midi.

**Installation. Apéritif de bienvenue.**

**Dîner.** Présentation du séjour avec découverte de l'application Miléade.

## DIMANCHE - JOUR 2

**Matin :** découverte libre du village club et de son environnement.

**Déjeuner au village.**

**Après-midi : Bormes les Mimosas et la Corniche des Maures**

Départ pour la découverte de la Corniche des Maures, de Cavalaire au Lavandou pour admirer un des plus beaux panoramas de la corniche. Entre Le Lavandou et la presqu'île de Saint-Tropez, la Corniche des Maures, route magnifique longeant le bord de mer, est jalonnée de stations balnéaires comme Cavalière, Le Rayol-Canadel-sur-Mer ou encore Cavalaire-sur-Mer. Découverte de Bormes-les-Mimosas : promenade guidée du village, à l'aspect médiéval et artisanal. Très fleuri, le village est riche en parcours botaniques : bougainvilliers, glycines...

**Dîner au village.**

**Soirée Grand jeu :** films, géographie, chansons, gastronomie, culture générale... participez à notre grand jeu digital. Comme à la TV, répondez aux questions de l'animateur grâce à votre téléphone qui se transforme en télécommande.



## LUNDI - JOUR 3

**Matin :** tournoi de pétanque ou balade sur la plage.

**Déjeuner au village.**

**Après-midi : La Corniche d'Or et Biot**

Depuis Fréjus-plage, vous emprunterez la route en corniche qui relie sur une trentaine de kilomètres la ville de St Raphaël à Cannes en longeant le massif de l'Estérel. Une des plus belles routes de la région qui réserve des vues

plongeantes sur de minuscules calanques de roches rouges bordées par une eau cristalline.

**Dîner au village.**

**Soirée dansante ou karaoké :** laissez-vous emporter au gré de musiques variées afin de passer une soirée sous le signe de la bonne humeur.

# Programme Seniors en Vacances

## MARDI - JOUR 4

**Matin :** départ à Saint-Tropez pour une visite libre

**Déjeuner au village.**

**Après-midi :** St Paul de Vence - Le Paradis des Peintres

Découvrez l'histoire de St Paul de Vence, petit village blotti à l'intérieur de remparts imposants et extrêmement bien conservés. Visite de ce village qui reste, depuis le début du 20<sup>ème</sup> siècle, un rendez-vous incontournable pour tous les artistes. Vous verrez notamment l'Auberge de la Colombe d'Or où tant d'artistes aiment séjourner, les boulistes du Café de la place qui perpétuent le souvenir d'Yves Montand, et pourrez découvrir de nombreuses galeries d'Arts, des boutiques aux senteurs de la Provence et admirer les maisons et ruelles de ce village exceptionnel.

**Dîner au village.**

**Soirée locale :** film sur la région ou intervenant pour en apprendre un peu plus sur votre destination hôte.



## MERCREDI - JOUR 5

**Journée complète à Nice**

**Matin :** Arrivée à Nice par la Promenade des Anglais le long de la Baie des Anges. Temps libre sur le cours Saleya pour admirer le marché aux fleurs. Découverte du vieux Nice, Palais de la Préfecture, Cathédrale Ste Réparate, la rue de la Boucherie et ses échoppes aux couleurs et senteurs de la Provence, la place Garibaldi.

**Déjeuner au restaurant.**

**Après-midi :** Tour panoramique de la ville en bus permettant d'admirer le musée d'Art Contemporain, le Théâtre, la place Masséna. De par son passé, Nice possède un riche patrimoine architectural. Visite de Nice en petit train (45 min environ).

**Dîner au village.**

**Soirée Casino Miléade :**

Découvrez le plaisir du jeu de manière ludique et sans prendre de risque.



# Programme Seniors en Vacances

## JEUDI - JOUR 6

### Journée repos des chauffeurs

**Matin** : libre ou randonnée

**Déjeuner au village.**

**Après-midi** : libre ou randonnée

**Dîner au village.**

**Soirée Loto/Bingo** : grâce à ce jeu classique, vous êtes assurés de passer une soirée agréable et détendue.



## VENDREDI - JOUR 7

**Matin** : découverte libre du marché de Saint-Aygulf

**Déjeuner au village.**

**Après-midi** : visite de Grimaud, la mer a son village.

Montée en petit train jusqu'à Grimaud qui étale aux pieds des ruines de son château féodal un labyrinthe de ruelles caladées bordées de jolies maisons fleuries. Visite guidée du village afin de goûter le charme de ses petites places ombragées, passer le porche de l'église Saint-Michel et s'émerveiller de ses richesses. Les jours de grand vent, peut-être aurez-vous la chance de voir tourner les ailes d'un moulin magnifiquement restauré. Puis, découverte de Port-Grimaud, cité lacustre entièrement privée (construite en 1964).

Tel une seconde Venise, la cité est reliée par des canaux et des petits ponts. Devant les maisons se trouvent des quais privés pour les bateaux, faisant ainsi de Port Grimaud, une marina. Visite de la cité lacustre en coches d'eau.

**Dîner au village.**

**Soirée Spectacle** : toute votre équipe se réunit pour vous proposer une soirée haute en couleur.



## SAMEDI - JOUR 8 : VOYAGE RETOUR

### Voyage retour

**Matin** : départ après petit-déjeuner

**Déjeuner** à Vienne

**Assiette anglaise** à Luxeuil

**Arrivée** vers 22h-23h

# Complément d'informations

Au cœur du Golfe de St-Tropez, le Village Club Miléade, ancien palace des années 30, vous invite dans un cadre prestigieux avec son parc de 3 hectares et sa plage privée. De nombreux équipements de loisirs sont à votre disposition : piscine chauffée, court de tennis... Une destination de vacances les pieds dans l'eau, à proximité de sites touristiques reconnus, sur la côte méditerranéenne.

## Coût du séjour

- 525 € tout compris avec l'aide ANCV en 3 X 175 €
- 717 € tout compris sans l'aide ANCV en 3 X 239 €

*Tarif à 525 € : paiements à la réception des titres exécutoires auprès de la trésorerie de Lunéville (1<sup>er</sup> acompte de 175 € facturé en avril, 2<sup>ème</sup> acompte de 175 € en juin et le solde de 175 € vers août)*

*Tarif à 717 € : paiements à la réception des titres exécutoires auprès de la trésorerie de Lunéville (1<sup>er</sup> acompte de 239 € facturé en avril, 2<sup>ème</sup> acompte de 239 € en juin et le solde de 239 € vers août).*

*Attention : le non-paiement dans les 30 jours d'un acompte pourra entraîner l'annulation de l'inscription.*

**Les inscriptions sont ouvertes à tous avec priorité d'inscription aux habitants du territoire qui ne sont jamais partis ou non-imposables, ou en fonction du nombre de participations antérieures.**

**Date de début d'inscription : lundi 6 février 2023**

**Clôture des inscriptions : vendredi 17 mars 2023**

Inscription à retourner à : **Communauté de Communes de Vezouze en Piémont**

38 rue de la Voise  
54 450 BLAMONT  
Tél : 03 83 42 46 46

1 avenue Colonel de la Horie  
54 540 BADONVILLER  
Tél : 03 83 72 02 91

12 place Chevandier  
54 480 CIREY/VEZOUZE  
Tél : 03 83 71 45 76

# Complément d'informations



**1<sup>ÈRE</sup> SEMAINE - DÉPART :** Angomont, Ancerviller, Badonviller, Bertrambois, Bréménil, Cirey-sur-Vezouze, Fenneviller, Montigny, Montreux, Neufmaisons, Neuviller-lès-Badonviller, Parux, Petitmont, Pexonne, Sainte-Pôle, Saint-Maurice-aux-Forges, Saint-Sauveur, Tanconville, Val-et-Châtillon

**2<sup>ÈME</sup> SEMAINE - DÉPART :** Amenoncourt, Autrepierre, Avricourt, Barbas, Blâmont, Blémerey, Buriville, Chazelles-sur-Albe, Domèvre-sur-Vezouze, Domjevin, Emberménil, Fréménil, Frémonville, Gogney, Gondrexon, Halloville, Harbouey, Herbéviller, Igney, Leintrey, Mignéville, Nonhigny, Ogéviller, Réclonville, Reillon, Remoncourt, Repaix, Saint-Martin, Vaucourt, Vého, Verdental, Xousse

## **INSCRIPTION UNIQUEMENT SUR UNE SEMAINE**

### **Le tarif comprend :**

- Le transport en autocar grand tourisme,
- L'hébergement base double avec sanitaire privé à partager et TV,
- La pension complète du dîner du premier jour au petit-déjeuner du dernier jour (vin inclus aux repas, cafés inclus aux déjeuners),
- Tous les repas à l'aller et au retour (boisson et café compris),
- Les draps et serviettes de toilette,
- Le ménage dans les chambres 1 fois durant le séjour,
- L'animation en soirée (jeux divers, cabarets, soirées dansantes...),
- Les excursions du programme et les services d'un accompagnateur durant la plupart des sorties,
- Les frais de dossier,
- L'assurance assistance - annulation - bagages, extension COVID à l'assurance.

L'assurance annulation/rapatriement est incluse dans le coût du voyage. Cette assurance permet de bénéficier : du remboursement du séjour en cas d'annulation justifiée par un certificat médical ou en cas de force majeure, quelque soit le moment de l'annulation ou du rapatriement en cas d'hospitalisation.

### **A noter :**

- La communauté de communes participe au coût du séjour à raison de 12 € par personne, sauf pour les personnes extérieures à la Communauté de Communes de Vezouze en Piémont qui doivent s'acquitter de cette somme lors du paiement du solde.

## Je bénéficie de l'aide ANCV si :

- Je ne sollicite pas d'autre aide ANCV au cours de l'année 2023,
- J'ai plus de 60 ans, retraité ou sans activité professionnelle à la date du séjour,
- Je suis non imposable (il faut que soit inscrite sur l'avis d'imposition en page 2 ou 3 la mention « **vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu** »),

A noter : les conjoints de personnes de plus de 60 ans éligibles à l'aide peuvent en bénéficier.

### **Je joins impérativement et en un seul envoi :**

- La photocopie de mon **avis de non imposition** (sur les revenus 2021 reçu en 2022)
- La photocopie de ma **carte d'identité** et celle de la personne qui m'accompagne
- Une **attestation d'assurance responsabilité civile**
- RIB**

Si je veux participer sans l'aide ANCV, je joins impérativement et en un seul envoi les documents demandés ci-après, une **attestation d'assurance responsabilité civile** et un **RIB**.

CRITÈRES	PIÈCES JUSTIFICATIVES À PRODUIRE
<p><b>&gt;&gt;&gt; Être âgé de 60 ans ou plus</b> à la date du départ, le seuil étant ramené à 55 ans pour les personnes handicapées</p> <p><b>ET</b></p> <p><b>&gt;&gt;&gt; Être :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- soit <b>retraité</b> (Les retraités cumulant emploi et retraite sont éligibles au programme)</li><li>- soit <b>sans activité professionnelle</b></li></ul> <p><b>ET</b></p> <p><b>&gt;&gt;&gt; Résider en France</b></p>	<ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> CNI ou passeport ou acte de naissance</li><li><input type="checkbox"/> Pour les personnes handicapées : carte d'invalidité ou attestation de l'année en cours du bénéfice de l'AAH ou carte « Station debout pénible »</li></ul> <p><b>ou</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Dernier avis d'impôt mentionnant le versement des pensions de retraite</li><li><input type="checkbox"/> Attestation de la caisse de retraite justifiant de l'ouverture des droits à la retraite</li></ul> <p><b>ou</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Attestation de Pôle Emploi</li></ul> <p><b>ou</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Dernier avis d'impôt</li><li><input type="checkbox"/> Attestation de résidence en France de l'année en cours, délivrée par le Centre des impôts</li></ul>
<p><b>OU BIEN</b></p> <p><b>&gt;&gt;&gt; Être aidant</b> de personnes en perte d'autonomie</p>	<ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Attestation du bénéfice de l'APA de l'année en cours de la personne aidée</li></ul> <p><b>ou</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Attestation du classement de la personne aidée délivrée par le Conseil Départemental du domicile de cette dernière (pour les GIR 2 à 4)</li></ul> <p><b>ou</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Attestation du classement de la personne aidée délivrée par la CNAV (pour les GIR 5 et 6)</li></ul> <p><b>ou</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Carte d'invalidité ou attestation de l'année en cours du bénéfice de l'AAH ou carte « Station debout pénible »</li></ul>

## Bulletin d'inscription

### « SENIORS EN VACANCES » 2023

Tarif à 525 €/personne

Tarif à 717 €/personne

Semaine du 23 au 30 septembre

Semaine du 30 septembre au 7 octobre

M. / Mme : .....

Adresse : .....

CP et Ville : .....

N° Téléphone : ...../...../...../...../.....

E-mail : .....@.....

Date et lieu de naissance : .....

N° sécurité sociale : .....

Je serai accompagné(e) de :

M. / Mme.....

Date et lieu de naissance: .....

Conjoint (N° sécurité sociale : .....) )

Aidant familial

Aidant professionnel (en cas de perte d'autonomie ou de handicap)

ou  **Chambre double avec :** .....

(ou accepte d'être avec une autre personne seule)

ou  **Chambre individuelle + 90 €**

**Merci de préciser la COMMUNE de départ si différente du lieu d'habitation :**

.....

**J'atteste avoir pris connaissance de l'ensemble de ce bulletin d'inscription, des conditions d'inscription, de transport et de paiement.**

Fait le ..... à .....

**Signature**